

Démocratie Référendaire expérimentale

Partie I : Schéma législatif

Mode collégial

1. Définition des problèmes sociétaux

- *Quels sont les problèmes ?*
- *Qui sont les personnes les plus pertinentes pour en juger ?*

2. Présentation de profils de candidats concernés par un problème particulier



3. Élection des profils sélectionnés par vote électronique (ID adress faisant foi)



4. Formulation d'une problématique ouverte par les profils ainsi éluent (utilisation d'un nombre limité de mots)



5. Soumission de la problématique à la société civile (Associations, syndicats, lobbys, entreprise)

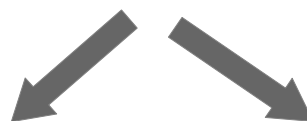
- Réponse en un nombre limité de mots (occurrences exploitables avec les algorithmes)



6. Reformulation d'une problématique fermée (dont la réponse sera oui ou non), par les élus, soumise à référendum via le vote électronique



7. Réponse du peuple OUI ou NON



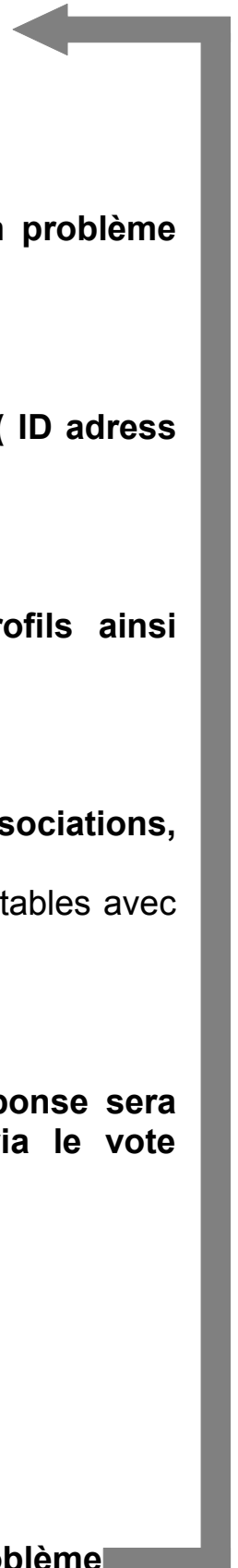
OUI

Acceptation de la loi



NON

Reformulation du problème



Voir Partie II : Schéma exécutif